

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250918-D2025-171-DE Date de télétransmission : 26/09/2025 Date de réception préfecture : 26/09/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 18 SEPTEMBRE 2025

Nombre de membres :

En exercice : 59 Présents : 38 Pouvoirs : 13 Votants :45

Date de convocation et d'affichage : 12 septembre 2025

Numéro : D20250918_171

Objet:

Approbation du rapport d'activités 2024 concernant le contrat de concession de service public géré par la régie Natur'Ain

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19 heures 30 minute, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de La Chapelle du Chatelard, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES			Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		х	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	Х		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	Х		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	Х		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	Х		
	Thierry	JOLIVET		х	
	Stéphane	MERIEUX		х	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	Х		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	Х		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		х	
	Chantal	BROUILLET		х	E. BERNARD
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	Х		
	Sylvie	BIAJOUX	Х		
	Michel	JACQUARD		х	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES		х	S. BIAJOUX
	Pascal	CURNILLON	Х		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		х	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	Х		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	Х		
CRANS	Françoise	MORTREUX		х	JP. COURRIER
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	Х		JF. JANNET
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD	Х		
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	Х		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	Х		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	Х		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	Х		
	Émilie	FLEURY	Х		
	Jean-Luc	BOURDIN		Х	

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250918-D2025-171-DE

Date de télétransmission : 26/09/2025 MONTHIEUXDate de récephidipperéfectuliel LL26/09/2025 x								
Wowing Date de 18	Michel	CHALAYER						
NEUVILLE LES DAMES			Х		A4 CHALAVED			
	Rachel	RIONET		Х	M. CHALAYER			
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		Х				
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	Х					
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	Х					
	Evelyne	ESCRIVA	х					
	Pascal	GAGNOLET	х					
	Claude	LEFEVER		Х	I.DUBOIS			
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		х	S. PERI			
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	х					
SAINT GERMAIN SUR RENON	Philippe	GOURDIN	х					
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		х	E. FLEURY			
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	Х					
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	Х					
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	Х					
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	х					
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	х					
	Martine	MOREL-PIRON		Х	M. LANIER			
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		х	L. LOERAU			
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		х				
VALEINS	Fréderic	BARDON	Х					
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		х	JP. HUMBERT			
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	Х					
	Isabelle	DUBOIS	х					
	François	MARECHAL	Х					
	Marie Anne	ROUX		Х				
	Didier	FROMENTIN		Х				
	Agnès	DUPERRIER	Х					
	Jacques	LIENHARDT	Х					
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	х					

Secrétaire de séance élu : Laurent COMTET

Rapporteur: Patrick MATHIAS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le rapport d'activités 2024 transmis par le gestionnaire, la Régie départementale Natur'Ain,

Une convention de concession de service public ayant pour objet « la gestion et l'exploitation du camping de Villars-les-Dombes signé le 15 avril 2024.

Dans le cadre du contrôle financier et technique des délégataires, la transmission d'un rapport périodique a été prévue par le législateur. Ce rapport comporte notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales, « *Dès la communication du rapport mentionné à l'article* <u>L. 3131-5</u> du code de la commande

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250918-D2025-171-DE Date de télétransmission : 26/09/2025 Date de réception préfecture : 26/09/2025

publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte. ».

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte du rapport d'activités du gestionnaire Régie départementale Natur'Ain au titre de l'exercice 2024.

MM. CORMORECHE, MARECHAL et MATHIAS ne prennent pas part au vote.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 44 voix pour, 1 contre et 3 abstentions :

- **De prendre acte** du rapport d'activités du gestionnaire Régie départementale Natur'Ain au titre de l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré, le 18 septembre 2025.

Le secrétaire de séance, Laurent COMTET La Présidente, Isabelle DUBOIS